

« Comment évaluer »

2eme journée ENACT – 8 septembre 2009



OCADES CARITAS BURKINA
Secrétariat Exécutif Diocésain OUAHIGOUYA

Programme Gestion de l'Eau
OCADES Ouahigouya



ResEauDev.net

Sessions d'évaluation participative

Guide d'animation



Impliquer la population cible dans le suivi-évaluation des impacts de nos activités

Une expérience d'animation
développée par le Programme Gestion de l'Eau
dans le cadre du SEPI.

Version 1, février 2008

Guide d'animation du Programme Gestion de l'Eau de l'OCADES Caritas Ouahigouya. Ce guide explique comment conduire des sessions participatives pour renseigner des indicateurs qualitatifs.

Mardi 8 septembre 2009

Comment évaluer ?

9H/16H

Frédéric Gimello-Mesplomb

et

un élu en charge de la culture dans une collectivité de taille moyenne
(10.000 h.)

Savoir fixer les objectifs de l'évaluation culturelle

L'évaluation en pratique

Plan

- ***matin* : savoir fixer les objectifs de l'évaluation culturelle**
- - objectifs affichés et implicites
- - la définition des priorités
- - l'appréciation des moyens utilisés
- - comment mesurer les effets ?
- - mesurer la complexité
- - l'appréciation du temps
- - les publics
- - le cas de l'évaluation des EPCC

- ***après midi* : l'évaluation en pratique**
- - la méthode 2EP (Rizzardo) : efficacité, efficacité, pertinence
- la place de l'utilisateur dans l'évaluation
- mesurer la qualité ou la difficile définition des échelles de mesure
- l'expertise culturelle : la mesure de la satisfaction du spectateur
- comment détecter les omissions ?
- évaluer les retours des publics : exemples de questionnaires réalisés lors de précédentes études à Cannes et Avignon.
- évaluer l'immatériel : méthodes d'évaluation du succès artistique.
- comparaison des méthodologies avec d'autres pays d'Europe.
- exercices d'évaluation en travail de groupes thématiques (publics, politiques, institutions, territoires)

LES PRINCIPALES ETAPES

La présentation des étapes sous
forme cartographiée - modélisation -

Quelques exemples de modélisation des étapes

modalisa

Françoise BESLOT - Antoine DECARIS

01 40 30 23 23

Accueil

Logiciel

Services

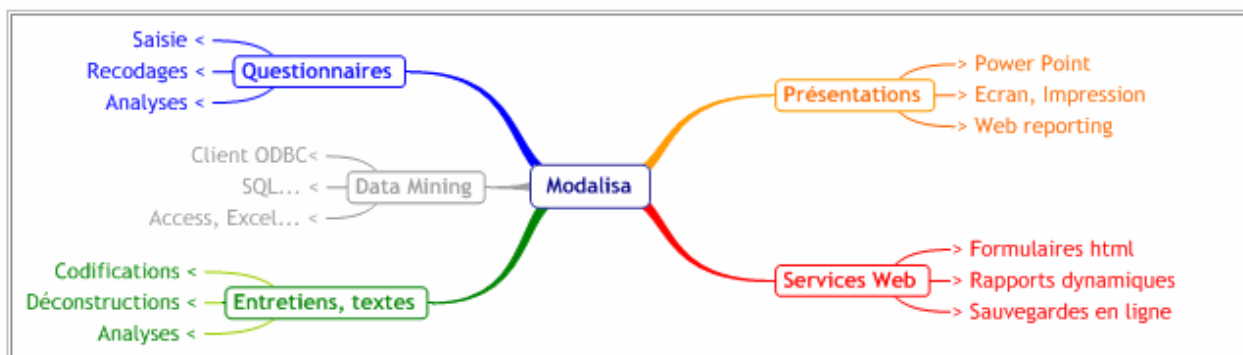
Ressources

Assistance

Références

Exemples

Logiciels et services d'analyse



Questionnaires : création et saisie rapides, tris à plat, croisés, analyses multi variées, nombreuses représentations graphiques et indices spécifiques, divers types de recodages et de transformations de variables... Entretiens et textes : analyses par codifications et déconstruction... Rapports dynamiques que vous pourrez envoyer vers PowerPoint... Internet & Intranet pour publier vos questionnaires en quelques clics et contrôler à 100% vos données... Analyse de vos fichiers à importer via un client ODBC ou par lecture de données en format ascii (Excel en texte seul). Modalisa offre à son utilisateur une réelle autonomie tout en assurant une réelle transparence des travaux réalisés. Le tout proposé à un tarif simple et avantageux :

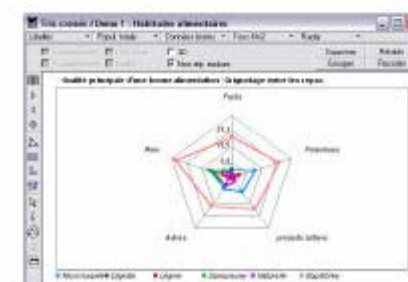
Tarifs Entreprises et **Tarifs Education & recherche**

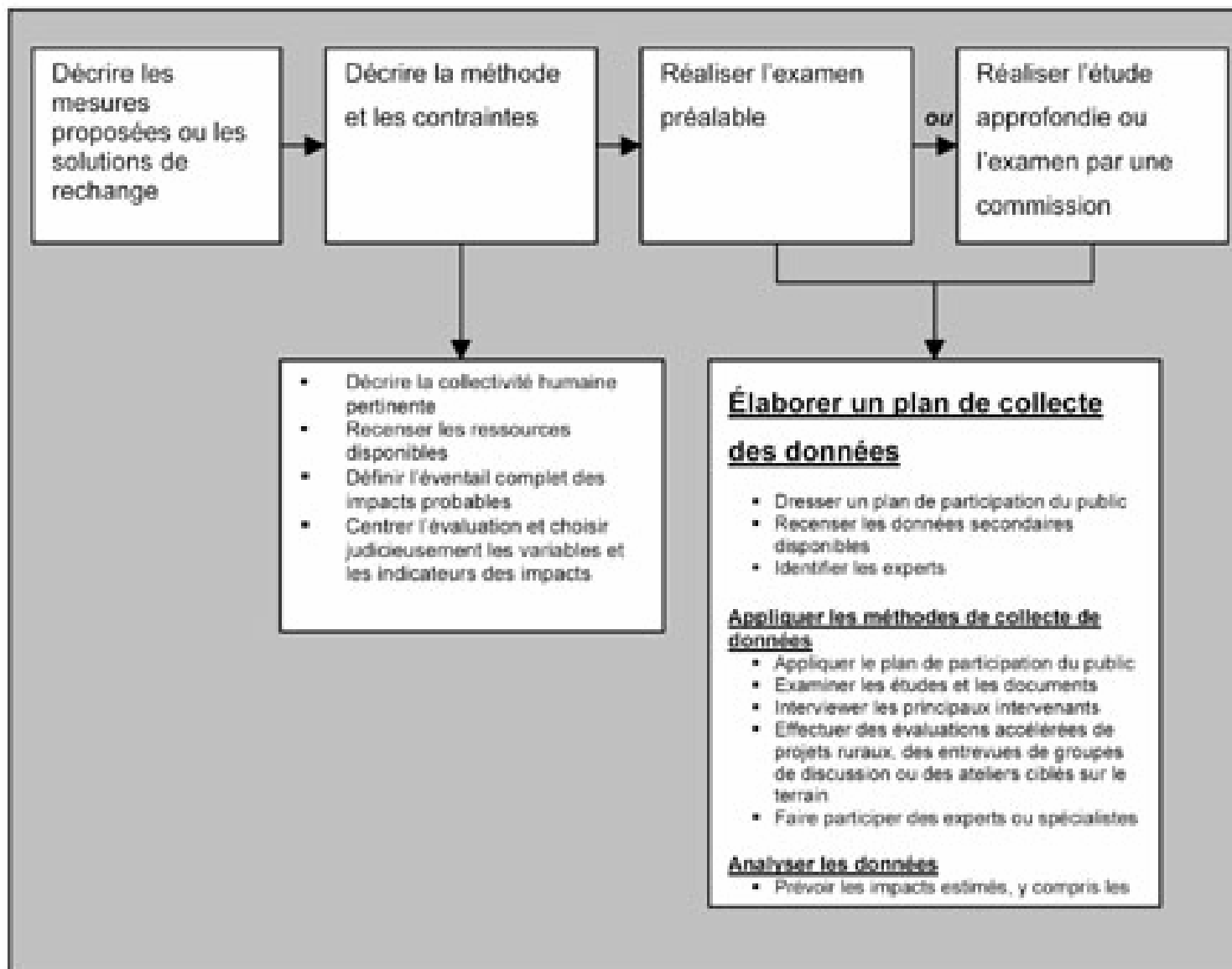
Démonstration en direct et en ligne, sur simple demande à [Antoine Decaris](#) qui vous fournira les réponses à vos questions au fil de la présentation avec possibilité d'illustration d'analyses sur vos données de travail... [modalisa.pdf](#) (7Mo), cliquez sur ce lien pour télécharger une présentation synthétique de modalisa.

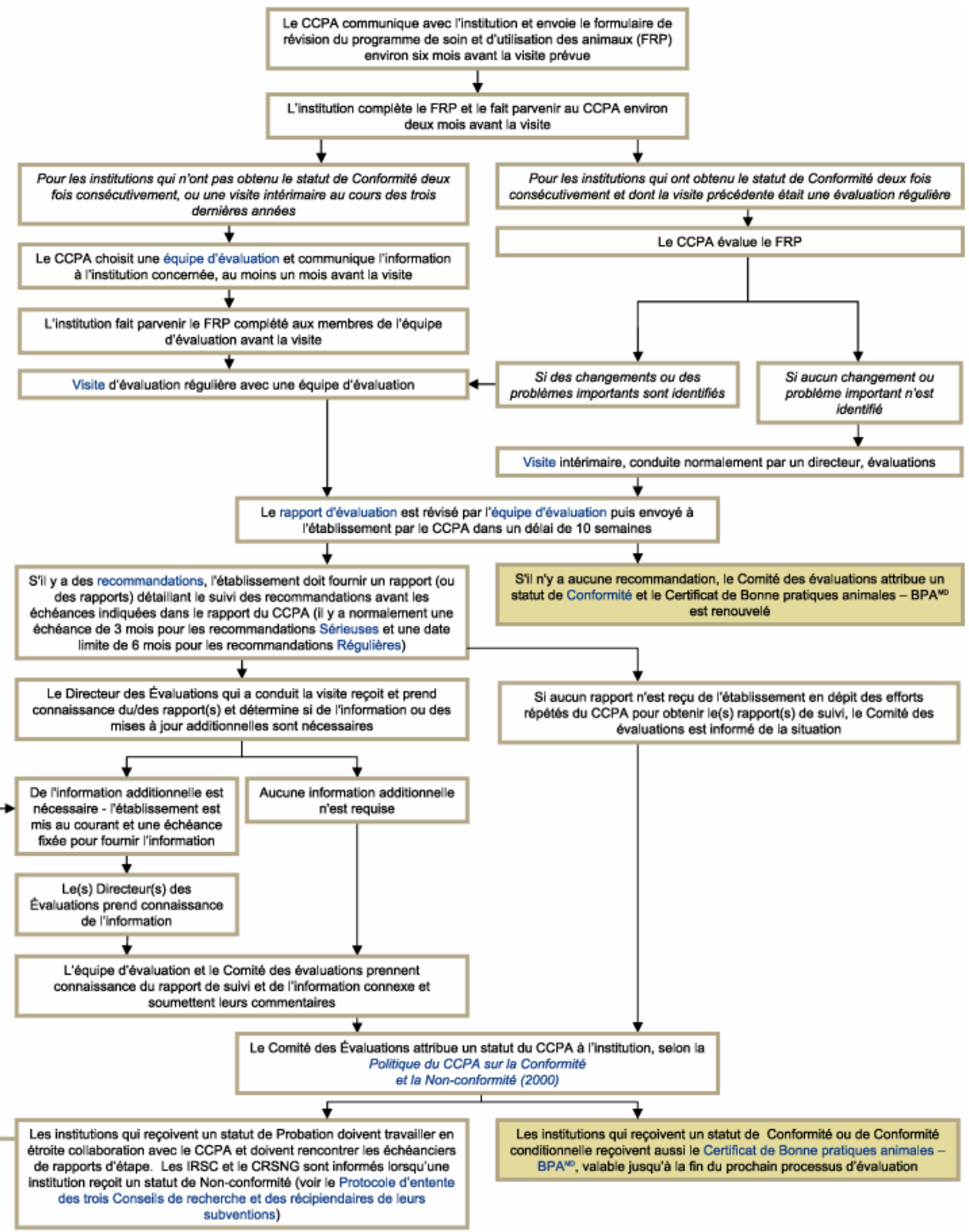
KYNOS Etudes & Logiciels
3, rue Montiboeufs
75020 Paris - France
Tél: 01 40 30 23 23
Fax: 01 40 30 24 52

Logiciel : description des principales fonctionnalités de Modalisa, mais n'hésitez pas à nous demander également ce que ne peut PAS faire Modalisa, nous vous le dirons en toute loyauté. [+ d'info...](#)

Services : Modalisa, développé par P. Chappot est diffusé par la société Kynos qui assure des prestations de conseil et de formation dans le domaine de l'analyse de données. [+ d'info...](#)







Le CCPA communique avec l'institution et envoie le formulaire de révision du programme de soin et d'utilisation des animaux (FRP) environ six mois avant la visite prévue

L'institution complète le FRP et le fait parvenir au CCPA environ deux mois avant la visite

Pour les institutions qui n'ont pas obtenu le statut de Conformité deux fois consécutivement, ou une visite intérimaire au cours des trois dernières années

Pour les institutions qui ont obtenu le statut de Conformité deux fois consécutivement et dont la visite précédente était une évaluation régulière

Le CCPA choisit une équipe d'évaluation et communique l'information à l'institution concernée, au moins un mois avant la visite

Le CCPA évalue le FRP

L'institution fait parvenir le FRP complété aux membres de l'équipe d'évaluation avant la visite

Si des changements ou des problèmes importants sont identifiés

Si aucun changement ou problème important n'est identifié

Visite d'évaluation régulière avec une équipe d'évaluation

Visite intérimaire, conduite normalement par un directeur, évaluations

Le rapport d'évaluation est révisé par l'équipe d'évaluation puis envoyé à l'établissement par le CCPA dans un délai de 10 semaines

S'il y a des recommandations, l'établissement doit fournir un rapport (ou des rapports) détaillant le suivi des recommandations avant les échéances indiquées dans le rapport du CCPA (il y a normalement une échéance de 3 mois pour les recommandations Sérieuses et une date limite de 6 mois pour les recommandations Régulières)

S'il n'y a aucune recommandation, le Comité des évaluations attribue un statut de Conformité et le Certificat de Bonne pratiques animales – BPA^{MD} est renouvelé

Le Directeur des Évaluations qui a conduit la visite reçoit et prend connaissance du/des rapport(s) et détermine si de l'information ou des mises à jour additionnelles sont nécessaires

Si aucun rapport n'est reçu de l'établissement en dépit des efforts répétés du CCPA pour obtenir le(s) rapport(s) de suivi, le Comité des évaluations est informé de la situation

De l'information additionnelle est nécessaire - l'établissement est mis au courant et une échéance fixée pour fournir l'information

Aucune information additionnelle n'est requise

Le(s) Directeur(s) des Évaluations prend connaissance de l'information

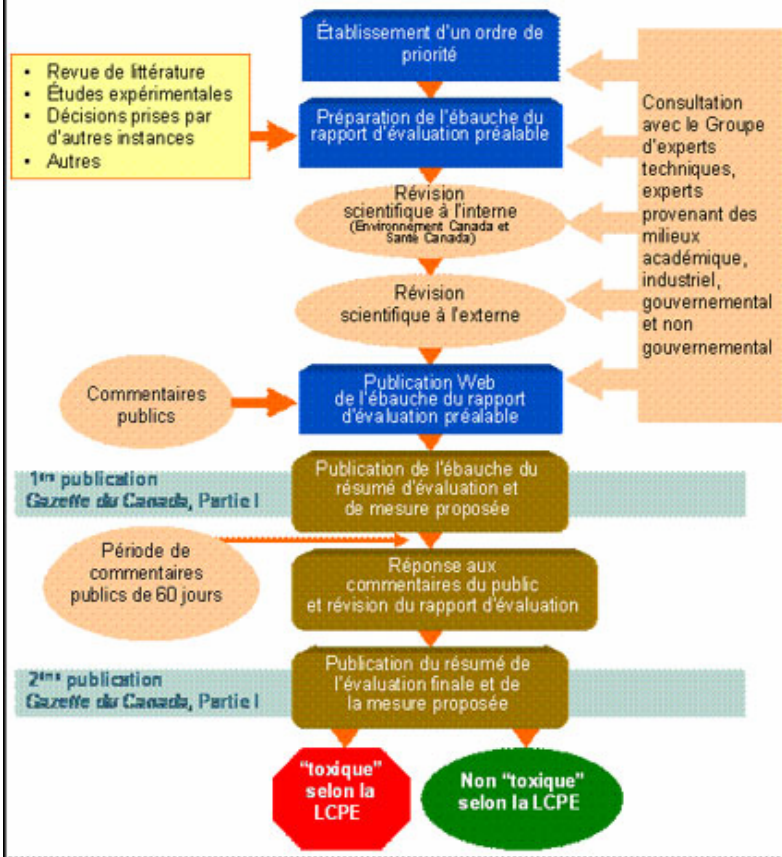
L'équipe d'évaluation et le Comité des évaluations prennent connaissance du rapport de suivi et de l'information connexe et soumettent leurs commentaires

Le Comité des Évaluations attribue un statut du CCPA à l'institution, selon la Politique du CCPA sur la Conformité et la Non-conformité (2000)

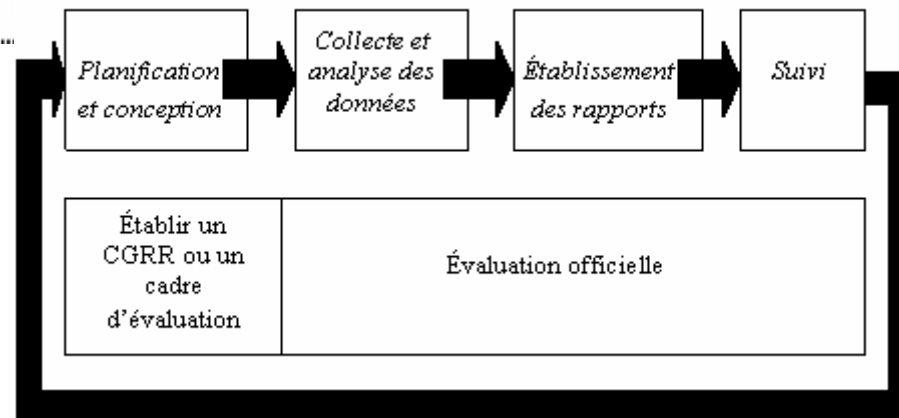
Les institutions qui reçoivent un statut de Probation doivent travailler en étroite collaboration avec le CCPA et doivent rencontrer les échéanciers de rapports d'étape. Les IRSC et le CRSNG sont informés lorsqu'une institution reçoit un statut de Non-conformité (voir le Protocole d'entente des trois Conseils de recherche et des récipiendaires de leurs subventions)

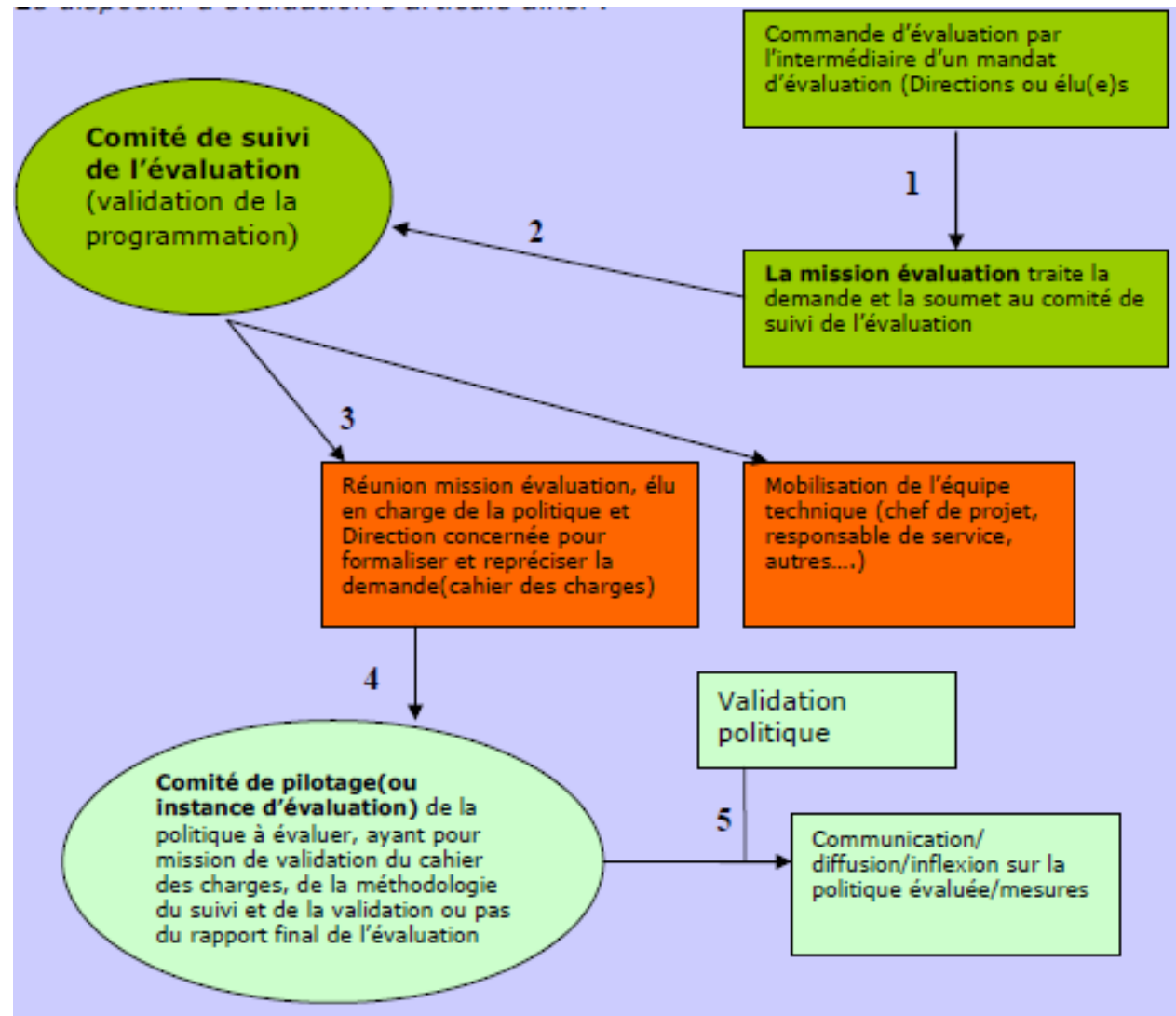
Les institutions qui reçoivent un statut de Conformité ou de Conformité conditionnelle reçoivent aussi le Certificat de Bonne pratiques animales – BPA^{MD}, valable jusqu'à la fin du prochain processus d'évaluation

Figure 1: Processus proposé pour l'évaluation préalable

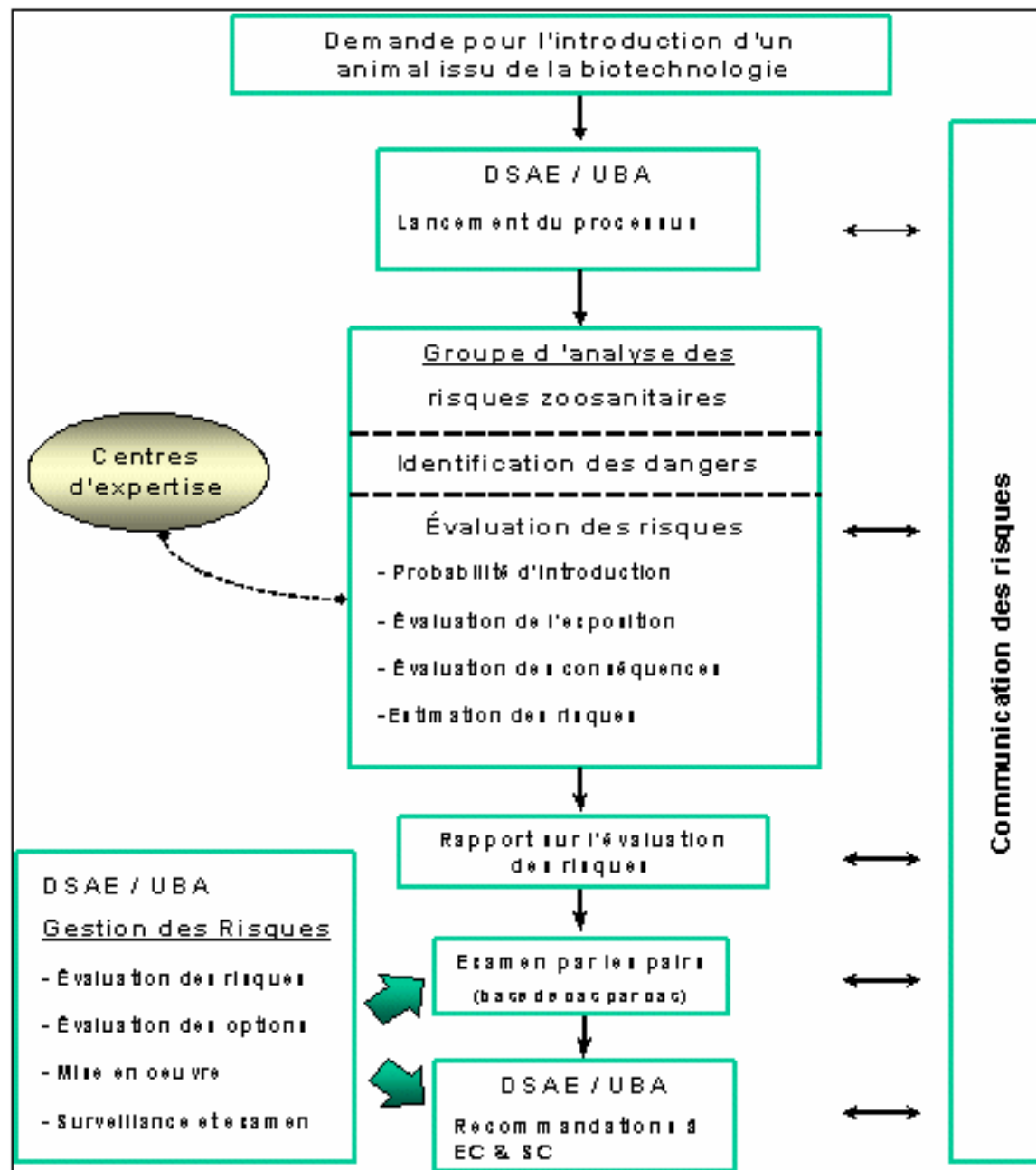


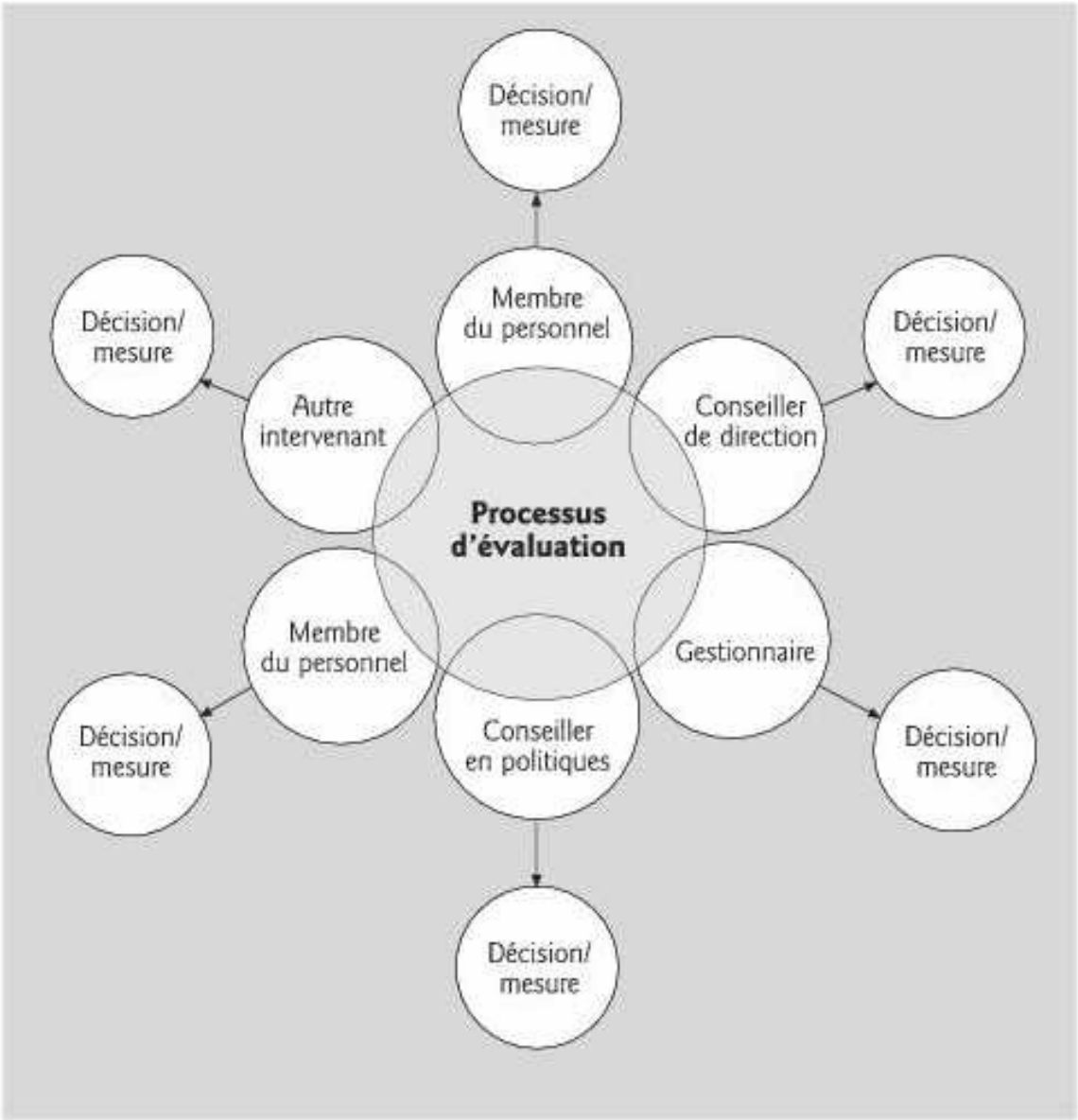
Processus d'évaluation





Ex. CG
58





**COMMENT METTRE EN OEUVRE
UNE DEMARCHE EVALUATIVE ?**

- Ce tutoriel s'appuie sur ces expériences pratiques des collectivités suivantes :
- Le Conseil général de la Nièvre
- Le Conseil général des Bouches du Rhône
- Le Conseil général de Loire-Atlantique
- Le Conseil général de l'Essonne

La commande

Au préalable, c'est dans la plupart des cas un élu qui formule une commande : il faut d'abord procéder à une reformulation de la question avec un ensemble de sous-questions avant la rédaction du cahier des charges = clarifier les idées et objectifs et la démarche.



Surtout ne pas foncer !

Se poser quelques questions liminaires

Quoi ? :

Quel est l'objet (la politique, les actions), quel est le champ de l'évaluation? La question posée ici est « de quoi s'agit-il ». La question « quoi » renvoie également à ce qu'il s'agit d'évaluer au sein de cette politique. On peut citer notamment les critères traditionnels évoqués plus haut.

Quand ? :

Quelle période doit couvrir l'évaluation ? S'agit-il d'analyser une politique sur une dizaine d'années ou les résultats d'une période beaucoup plus courte ? Cette question renvoie également au moment auquel est réalisée l'évaluation au regard du déroulement de la politique publique (ex ante, in itinere et ex post).

Où ? :

Quel espace couvre l'évaluation ? L'espace s'entend ici comme territoire géographique, ou comme une partie de l'organisation (directions, direction générale, élus).

Pourquoi ? :

En vue de quoi l'évaluation est-elle conduite ? S'agit-il de produire une photographie des acteurs intervenant dans le processus, de juger de l'efficacité des actions, de décider s'il faut continuer à investir des fonds publics dans le champ concerné...

Qui ? :

Qui commande l'évaluation? Qui finance? Qui valide les conclusions? Qui réalise ? Qui est destinataire? Qui décide de la mise en œuvre des conclusions de l'évaluation ?

Comment ? :

Les choix méthodologiques, les instruments de mesure, les outils mobilisés (analyse qualitative ou quantitative, démarche plus ou moins participative...)

Étape 1 : Élaboration du référentiel

Identifier les objectifs de la politique culturelle

Les objectifs généraux de la culture *

Dans les sociétés démocratiques, les objectifs généraux les plus habituels sont relatifs:

- à la démocratisation de la culture, c'est-à-dire à la diffusion la plus large des œuvres dont la qualité est consacrée par le jugement des experts et de l'histoire et au renforcement des pratiques de ceux qui y ont accès;
- à la sauvegarde du patrimoine;
- au soutien à la création dans une innovation plus ou moins radicale;
- à la liberté d'expression et de création.

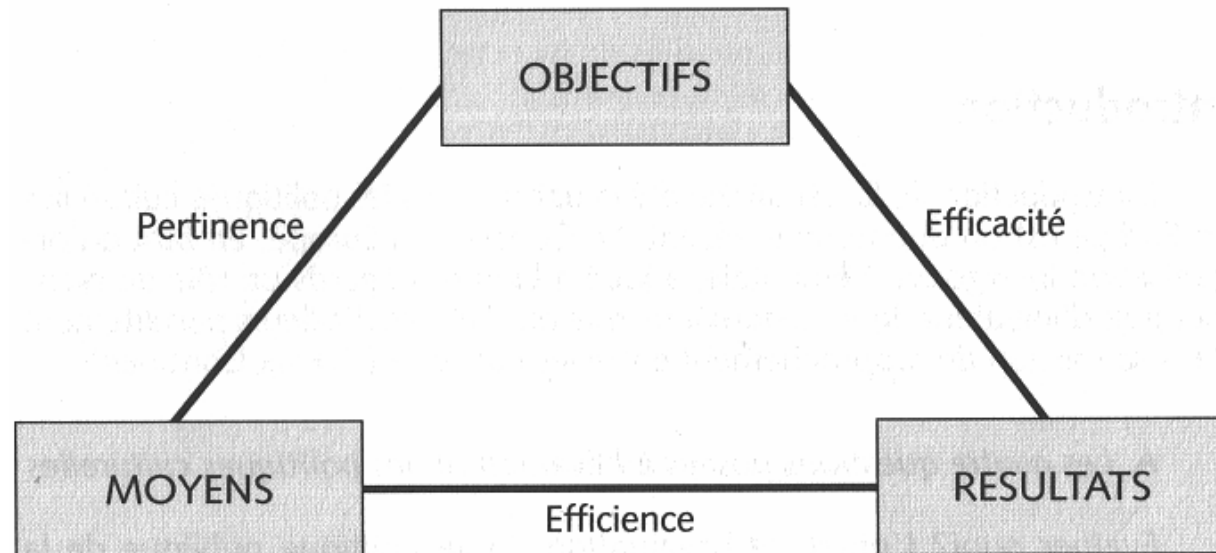
D'autres objectifs, variables selon les pays, peuvent être énoncés encore:

- l'affirmation d'une identité culturelle;
- la promotion des cultures populaires, soit traditionnelles, liées à la persistance ou la résurrection de pratiques passées, dans le monde rural, notamment, soit modernes, relevant de ce qu'on appelle la culture de masse, et en particulier de la culture des jeunes;
- l'ouverture au multiculturalisme, notamment par l'accueil des cultures des populations immigrées;
- l'encouragement à une démocratisation culturelle favorisant l'expression autonome de chacun;
- le soutien à une «contre-culture», caractérisée par la contestation de ce qu'on a appelé la «culture légitime».

* Selon Robert Wangermée (voir bibliographie).

Les critères de l'évaluation

- La cohérence
- L'efficacité
- L'efficience
- L'impact
- La pertinence
- L'effectivité



R. Rizzardo, L'évaluation au service des politiques culturelles locales, p. 22.

La cohérence : les différents objectifs sont-ils cohérents entre eux ? Les moyens juridiques, humains et financiers mis en place (dans la conception et la mise en œuvre) sont-ils adaptés à ces objectifs ?

L'efficacité : dans quelle mesure les effets propres de la politique sont-ils conformes à ces objectifs ?

L'efficience : les ressources financières mobilisées par la politique ont-elles été bien utilisées ? Les résultats de la politique sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

L'impact : quelles sont les conséquences globales de la politique pour la société ? Ces conséquences sont-elles bénéfiques ?

La pertinence : une politique se justifie très généralement par l'identification d'un « problème de société » auquel les pouvoirs publics se sentent tenus de faire face. Une politique sera dite pertinente si ses objectifs explicites sont adaptés à la nature du (des) problème(s) qu'elle est censée résoudre ou prendre en charge.

L'effectivité : elle concerne la mise en œuvre des différentes mesures ou actions d'un programme : Qu'est-ce qui a été réalisé ou non ? Qu'est-ce qui a été financé ou pas ? Par Qui ? Dans quel domaine ?, etc.

La constitution d'un « comité de pilotage »

- La plus grande valeur ajoutée de l'évaluation réside au sein du comité de pilotage et non dans les écrits car le temps est souvent insuffisant aux élus pour lire les rapports.
- >> préciser le niveau d'implication que l'on souhaite donner au comité de pilotage et au rythme des réunions.

Le rôle du CP

- 4 réunions du comité de pilotage et un déroulement en 3 parties doivent apparaître dans le cahier des charges*.
- Un premier Comité de Pilotage (CP) est chargé d'élaborer le cahier des charges :
 - motifs, finalités et enjeux de l'évaluation, champ de l'évaluation, objectifs, éléments méthodologiques, documents existants, dispositif de suivi de l'évaluation, calendrier de travail, et enfin le déroulement de l'évaluation elle-même

*méthodologie proposée par le cabinet Evalua37

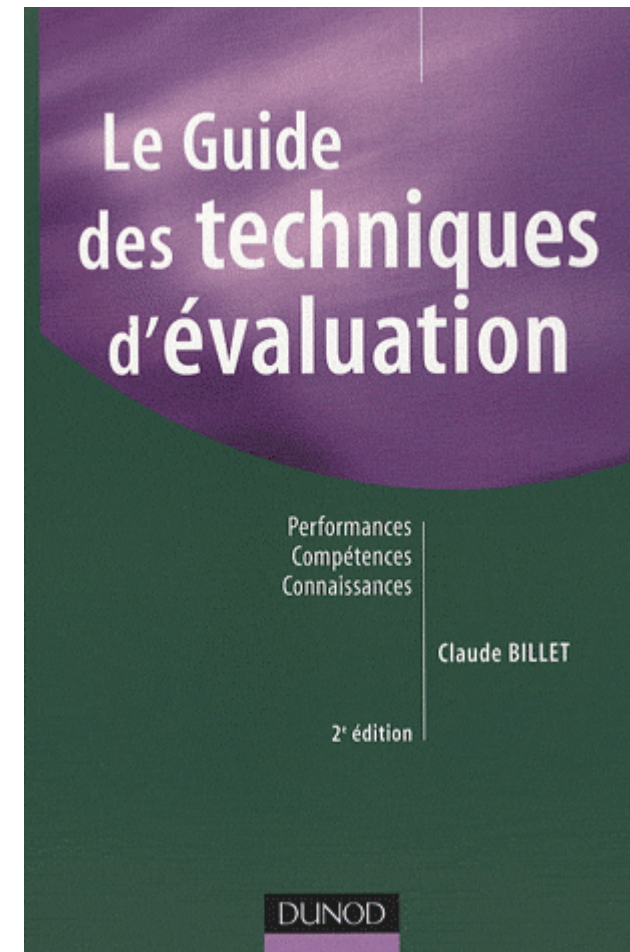
Les 3 autres réunions du comité

- 25 % du temps { Phase 1 – Structuration de l'évaluation (CP 2) : approfondissement de la question posée, connaissance de la politique à évaluer, élaboration du référentiel d'évaluation, méthodologie.
- 50 % du temps { Phase 2 – Collecte et analyse des données (CP 3) : questionnaires, guides d'entretien, grille d'analyse
- 25% du temps { Phase 3 – Formulation des conclusions et recommandations (CP 4)
⇒ Le rapport final est transmis aux élus.

ÉTAPE 2 : LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES INFORMATIONS

ÉTAPE 3 : ÉLABORATION D'UN JUGEMENT DE VALEUR,
ORGANISATION DE LA DIFFUSION DES CONCLUSIONS

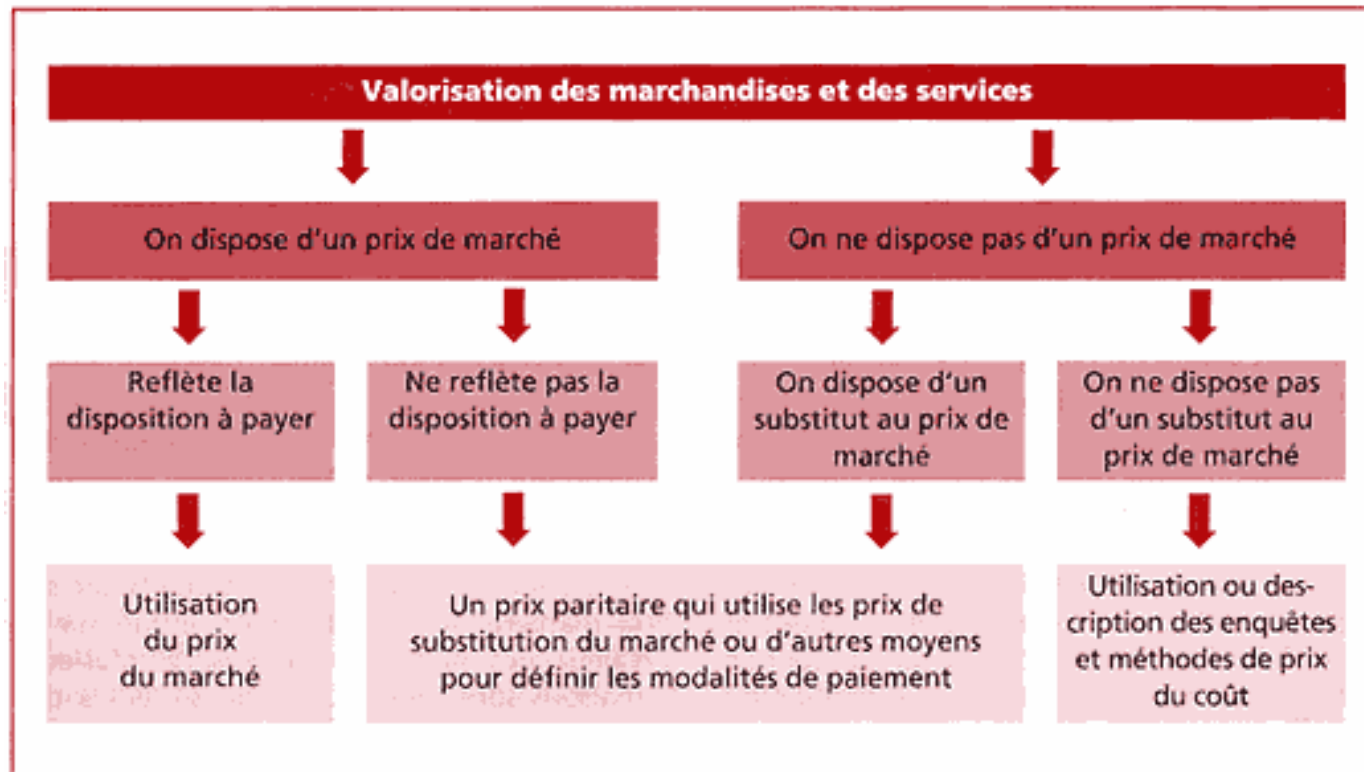
II. Méthodes d'évaluation et techniques d'enquête



Évaluation quantitative ou qualitative ?

QUALITATIVE	QUANTITATIVE
motivations	Comportement, opinions
Identification de facteurs	Quantification
Questions ouvertes <i>✍ Guide d'entretien</i>	Questions fermées majoritairement <i>✍ Questionnaire</i>
Petit nb d'individus interrogés (<50)	Grand nb d'individus interrogés (>100)
Groupe « contrasté »	Échantillon représentatif
1 à 3 heures	5 à 60 minutes

Méthodes utilisées en enquête économique



a) « L'analyse conjointe »

(éval. ex-ante ou ex-post)

- L'analyse conjointe est une technique originale, issue de l'analyse marketing, qui permet d'identifier la valeur de différentes options en s'appuyant sur les préférences et attentes des individus par rapport à un bien ou un service.

Bien-fondé

- Face à la diversité des offres qui lui sont proposées, le consommateur fait rarement son choix en fonction d'un seul critère. Même en admettant qu'il se fixe un prix plafond indépassable, il se peut, parmi les offres qui ne sont pas éliminées par ce critère, qu'une offre plus chère soit finalement choisie pour les bénéfices qu'elle lui procure eu égard à d'autres critères que le coût. L'analyse conjointe vise à comprendre les arbitrages effectués par les individus dans l'élaboration de leur choix.
- Elle comporte :
 - Un détail des critères utilisés pour caractériser les offres
 - Un processus de recueil des données
 - Une modélisation (cartographie, graphique)

Technique à mettre en oeuvre

- La première étape consiste à **lister les critères** permettant de différencier les offres présentes (offres concurrentes) : lieu, distance, prix, qualité, confort...
- Dans le jargon de cette méthode, on appelle « **attribut** » un critère et « **niveau** » un état d'un attribut.
- Le processus est terminé lorsqu'on est en mesure de **caractériser chacune des offres** par un niveau de chacun des attributs et lorsque les différents niveaux des attributs suffisent à différencier toutes les offres. C'est-à-dire quand il n'existe pas deux offres caractérisées par les mêmes niveaux pour tous les attributs.

Processus de recueil

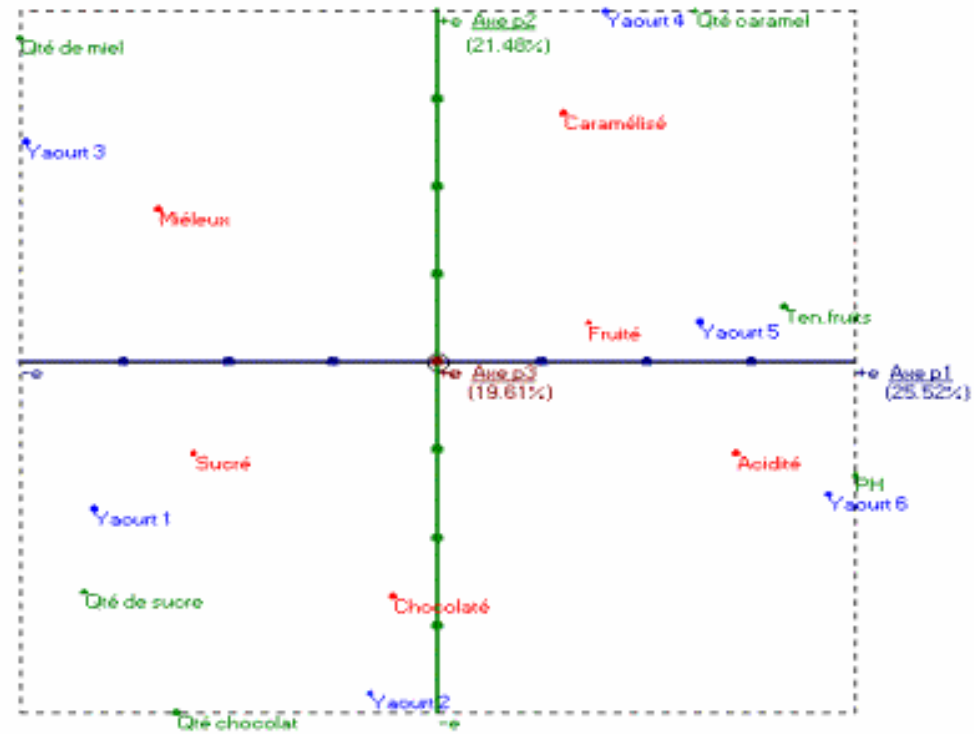
- Il s'intègre dans un questionnaire, dont il constitue une partie ou la quasi-totalité.
- Il consiste en un recueil des préférences du répondant entre des offres définies par les niveaux de leurs attributs. Contrairement à celles qu'on trouve sur le marché réel, ces offres ne sont pas nécessairement réalistes car elles résultent d'une combinaison des niveaux des attributs visant à en faire le révélateur optimal des paramètres qu'on veut obtenir.
- Les préférences sont recueillies ensuite sous forme de **classement des différentes offres**, ou bien une succession de tâches de choix d'une offre.

Exemples de modélisations

ANALYSE CONJOINTE

Analyses: TESTLAS / Dates: 10/10/1998

Etude: X

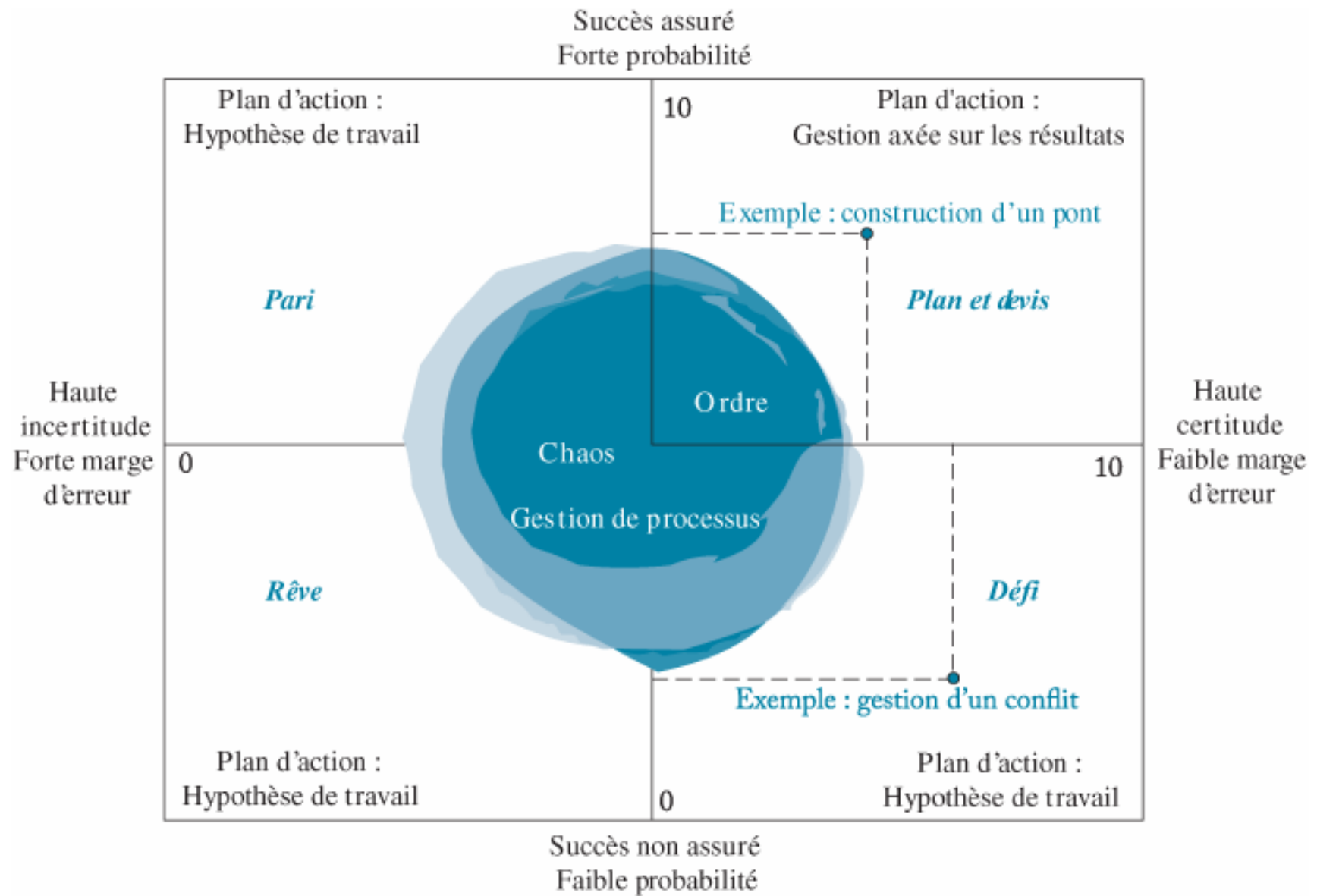


Echelle:

Var/Var_{ns} -> e = 1

Produits -> e = 1.72

États de santé	% des actes du gynécologue (d'après EPPM)	% des actes du médecin généraliste (d'après EPPM)	% des actes du médecin généraliste (d'après Thalès)
Contraception	59,5 %	53,1 %	36,9 %
Grossesse	4,3 %	0,5 %	19 %
Ménopause (et conséquences)	21,4 %	35 %	35,8 %
Affections bénignes du sein	5,9 %	5 %	2,9 %
Stérilité	4 %	0,6 %	0,1 %
MST (vulvovaginite, salpingite)	4,9 %	5,8 %	5,3 %
Total	100%	100%	100%



b) Évaluation contingente

- La méthode de l'évaluation contingente ressemble à une **d'enquête d'opinion dans laquelle on sollicite les personnes interviewées pour savoir combien elles seraient disposées à payer pour un service**. Ces « prix » exprimés sont ensuite agrégés pour calculer la valeur (monétaire) attribuée par le public à l'amélioration de ce service.

Si la valeur perçue
d'une offre était purement objective,
l'eau ne serait que de l'eau



La valeur perçue va au-delà du produit objectif



0,13€/l



0,38€/l



0,70€/l

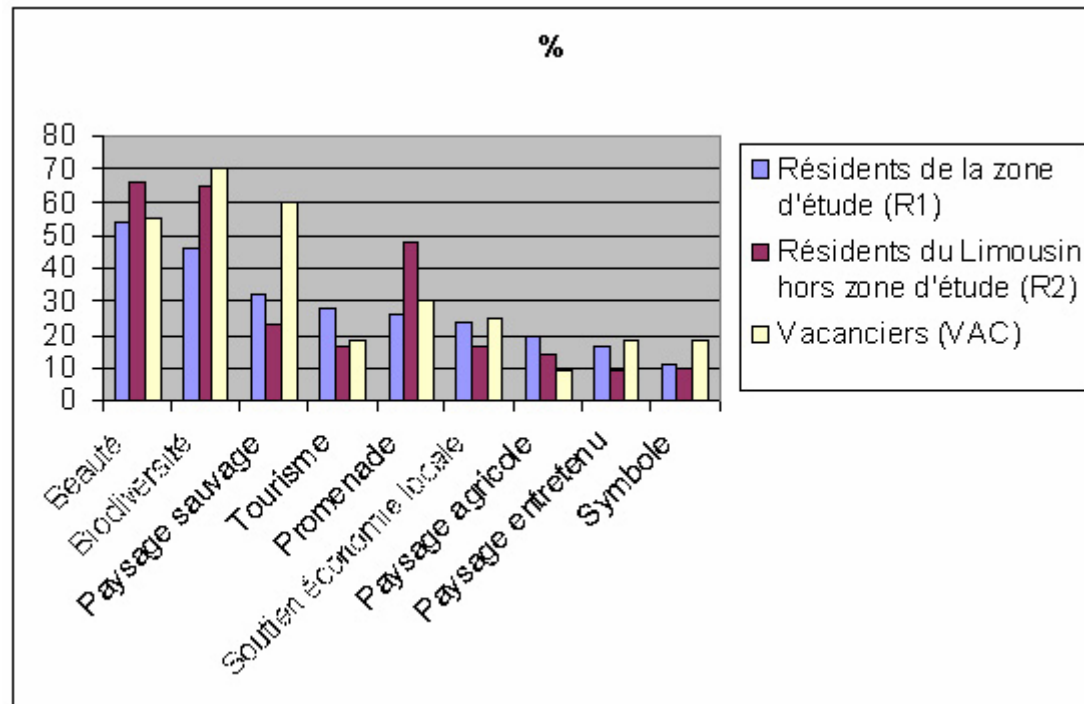


2,26€/l

Analyse contingente = Mesure du CAP (« consentement à payer »)



Exemples de modélisations



Quelques chiffres :

Rendre l'ensemble de la **nappe d'Alsace** potable a une valeur de 20 à 42€2006 / ménage/an

La qualité naturelle de la nappe a elle une valeur de 35 à 76 €2006 / ménage/an.

La restauration du réseau hydrographique de **l'île de Rhinau** et les aménagements écologiques ont une valeur de :

18,7 €2006/ménage/an pour les communes limitrophes

14,1 €2006/ménage/an sur le périmètre de 10km

10.8 €2006/ménage/an sur la ville de Sélestat.

	Don volontaire		Supplément d'impôt	
	CAP moyen	Valeur patrimoniale	CAP moyen	Valeur patrimoniale
Périmètre restreint (communes limitrophes)	18,67 €	44 495 €	0,42%	2 741 €
Périmètre élargi (10 km)	14,12 €	24 837 €	0,52%	1 757 €
Périmètre urbain (Sélestat)	10,75 €	84 130 €	0,80%	24 887 €

Tableau : Consentement à payer et valeur patrimoniale selon le périmètre d'étude et le mode de paiement

Source : « Application à l'île de Rhinau », *L'éco de l'eau*, Sophie Nicolai (AERM)

c) l'analyse « coûts-avantages »



méthode

- évaluation de tous les coûts et avantages d'un projet, qui sert à décider de la continuation ou de l'abandon d'une activité en cours.
- Très utilisée dans la planification nationale, elle prend en compte non seulement les recettes et les coûts conventionnels, mais également les avantages et les coûts sociaux.

Évaluation « au fil du temps »

Méthodes d'échantillonnage ou « panels d'individus »

1. CHOIX D'UNE MÉTHODE

B) IL N'EXISTE PAS DE «BASE DE SONDAGES» FIABLE

✍ MÉTHODE DES QUOTAS

Quotas = petit nombre de variables

- aux statistiques connues sur l'univers total
- corrélées avec les informations recherchées

✍ On s'impose de respecter, sur l'échantillon,
les répartitions des quotas (connues sur l'univers total)

QUOTAS: exemple concret



- Un pays compte 6 millions d'habitants dont 5 millions d'adultes (âgés de 18 ans et plus), sont répartis en 4 régions.

Un recensement récent fournit les statistiques suivantes :

Nord : 1,2 million d'adultes,

Est : 0,8 million «

Ouest : 1 million «

Sud : 2 millions «

Enquête par quotas sur 1000 personnes d'adultes avec

2 quotas (non croisés) : 1) Homme , Femme

et 2) 18/34 ans , 35/54 ans , 55 ans et plus

Question : quelles consignes donner aux enquêteurs, devant chacun interroger 20 personnes en face à face, concernant le sexe et l'âge de ces personnes?

QUOTAS suite

Nombre d 'enquêteurs par région :

Région	Nombre d'enquêtés*	Nombre d'enquêteurs
Nord	240	12
Est	160	8
Ouest	200	10
Sud	400	20

* *On respecte la proportion des nombres d'adultes par région.*

exemples de DEMARCHES
D'EVALUATION et études de cas

- L'EXPERIENCE DE 4 DEPARTEMENTS

L'évaluation des processus de soutien à la création artistique

Bénéficiaires et incidence artistiques

La progression par « tendances »

- Comité d'experts : CSP, réseaux...
- Bénéficiaires (csp, origine géographique, réseaux?)
- Refusés (csp, origine géographique, tendances
- corpus des œuvres sélectionnées et analyse croisée des qualités : ex : arts plastiques (Frac, DAP, cinéma/avance sur recettes).

Exemple : aides de la DAP

Éthique de l'évaluation : les dérives possibles d'une systématisation



- Contrôle individualisé
- Pression sur le travail
- Culture du résultat
- « Harcèlement social »
- ...